

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 11/03/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 11/03/2014	N° d'enregistrement F09314P0070
--	---	---

1. Intitulé du projet

Commune de Marseille - RD4 - Aménagement entre les Vaudrans et les Trois Lucs

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Conseil Général des Bouches du Rhône**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Monsieur SPAGNULO Michel, Directeur des Routes**

RCS / SIRET **2 21 3 0 0 0 1 5 0 0 2 4 7** Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 : Infrastructures routières	Aménagement d'une section de la RD4 sur 1000m
6-b : toutes routes d'une longueur inférieure ou égale à 3 kilomètres	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération consiste à aménager la RD4 du PR9+900 au PR11+190, dans le 12^{ème} arrondissement de Marseille, précisément entre le giratoire Gérard Toulon et la rue Serge Bessière, du côté du quartier des Trois Lucs.

La solution retenue pour l'AVP consiste à réaliser 1 à 2 voies montantes en approche du carrefour RD4 / RD44g et 1 à 2 voies descendantes en approche du giratoire des Vaudrans.

Le projet comprend :

- l'élargissement de chaussée pour la 3^{ème} voie et les aménagements pour les modes actifs ;
- le rétablissement des fossés pour l'écoulement naturel des eaux de pluie ;
- la création d'un réseau hydraulique pour l'assainissement de la plateforme routière.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de l'aménagement sont :

- améliorer la fluidité du trafic, notamment dans le sens La Valentine vers Les Olives au niveau de l'échangeur avec la RD44g ;
- sécuriser les modes de déplacement actif par l'aménagement de trottoirs et de pistes cyclables ;
- renforcer le caractère urbain de la section comprise entre la rue Serge Bessière et le pont des Trois Lucs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux devraient débuter en 2019 pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

Les travaux se dérouleront sous chaussée circulée avec des phases de chantier effectuées de nuit pour limiter les nuisances de retenue de trafic.

Le projet s'inscrit sur le domaine public routier et sur des terrains privés du Département.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation de cette section de route départementale ne nécessite pas d'adapter des mesures particulières pour offrir un niveau de service optimum aux usagers.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- déclaration de projet (si étude d'impact) ;
- concertation publique dans les formes prévues à l'article L300-2 du code de l'urbanisme.

4.4.2 Préciser ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

déclaration de projet (si étude d'impact prescrite au titre du R122-2 du code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Linéaire de l'aménagement	1000 m
Largeur de la chaussée	11,00 m
Largeur de chaque piste cyclable	de 1,20 à 1,70 m
Largeur de chaque trottoir	2,00 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Marseille

Coordonnées géographiques*

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° c) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 5° 28' 10,9"E Lat. 43° 18' 21,6"N

Point d'arrivée :

Long. 5° 27' 46,4"E Lat. 43° 18' 50,2"N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la RD4 depuis le giratoire du Lieutenant Colonel Pollet qui a pour coordonnée GPS : Long 5°29'07,0"E Lat 43°17'30,0"N.

Les travaux sont achevés depuis plus de 5ans.

Le présent cas par cas est relatif à la dernière phase d'aménagement.

* Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols :**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Usage actuel du sol : voirie routière départementale pour l'ouvrage existant et domaine privé du département pour l'élargissement qui représente les dépendances actuelles de la voie.
Les espaces naturels ne sont pas concernés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, indiquez la date d'approbation ; précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Les emplacements réservés pour élargissement de la RD4 sont inscrits au PLU de Marseille sous les numéros 12-006, 12-074, 12-075, 12-076, 12-133, 12-137, 12-167 et 12-168.

Les zonages concernés par le projet sont :

- UM : maîtrise forte de l'urbanisation ;
- UT1 : tissus discontinus de type collectifs denses et/ou à densifier ;
- UR1 et UR2 : tissus discontinus de type petits collectifs et individuels ;
- UEI : zone économique de transition - forme de type périphérique.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non **5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marseille. Le projet est très éloigné du littoral.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de la Communauté Urbaine approuvé le 28 juin 2010

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marseille, plan des mouvements de terrain (effondrement) approuvé le 29/10/2012 et un arrêté de prévention des risques technologiques pris le 22/05/2009
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Granulats en provenance de carrières. S'il est possible d'utiliser du granulats recyclés, ce sera un choix préférentiel.
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux généreront temporairement des nuisances sonores
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux généreront temporairement des vibrations en phase travaux

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Enrobés durant la période de mise en place, environ 5 jours</p>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet entraîne une augmentation de la surface imperméabilisée de 4100m² correspondant à l'élargissement de la RD4. Les fossés existants récoltent les eaux de la voie et du bassin versant. Les fossés projetés récolteront les eaux du bassin versant et un réseau hydraulique sera créé pour les eaux de ruissellement de la voie. Ces deux réseaux seront connectés au réseau pluvial busé de MPM, réalisé lors des précédents aménagements la RD4.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les différents déchets seront triés et transférés vers des centres agréés pour le tri et la valorisation des déchets du BTP.</p>
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, viticulture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Création de trottoirs et de pistes cyclables.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'objectif de cette opération est de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la RD4 et de fluidifier le trafic dans un secteur urbain dont la vitesse réglementaire est de 50km/h.

Pour permettre d'améliorer la fluidité du trafic, dans le sens descendant, les deux voies existantes à l'approche du giratoire Gérard Toulon sont rallongées et, dans le sens montant, il est réalisé une voie supplémentaire. Ces dispositions techniques diminueront ainsi la congestion récurrente du trafic sur la RD4, ce qui entraînera une réduction de la pollution de l'air ainsi que celle du bruit. De plus, l'aménagement des pistes cyclables et des trottoirs favorise les déplacements actifs et dans le même temps une baisse des véhicules à moteur, ce qui contribuera également à la diminution de la pollution de l'air.

Enfin, le projet propose une séparation des eaux de ruissellement naturelles et des eaux de la plateforme afin de diminuer l'impact sur l'environnement par rapport à l'état actuel de la RD4 dans ce secteur.

Aussi, eu égard à l'argumentation développée ci-dessus et compte tenu de l'absence d'enjeux écologiques majeurs dans ce secteur, nous estimons que ce projet ne nécessite pas l'élaboration d'une étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des aléas du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisnants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Marseille**

le: **11 mars 2014**

Signature